



Jean-Jacques LOZACH

Sénateur de la Creuse et Conseiller Départemental de Bourgneuf

<https://www.jjlozach.fr>

19 novembre 2020. SPORTMAG. Relance du sport. Les réactions aux annonces présidentielles.

Date : 27 novembre 2020



18 novembre 2020 10 h 42 min

Le CNOSF s'est montré plutôt satisfait des annonces destinées à soutenir le sport français faites hier par Emmanuel Macron. Des élus soulèvent des questions. Quelques réactions :

Des acteurs du sport français ont participé en visio-conférence avec le président de la République, Emmanuel Macron, hier. Plusieurs annonces ont été faites à la fin de cette réunion : le lancement d'un dispositif de "Pass sport" pour financer l'adhésion de jeunes ou encore l'achat d'équipements dans un club, la reconduction du fonds de solidarité de 15 millions d'euros pour les petits clubs amateurs en difficulté ainsi que d'un fonds de compensation des pertes de licences à destination des fédérations ou encore la possibilité de lever les huis-clos lors des rencontres professionnelles à partir de janvier 2021. « Ces annonces constituent un signal de soutien fort et permettront de soutenir le sport fédéré français à la fois dans le contexte de la crise mais aussi dans le cadre de la relance, dès que le pic épidémique sera passé », s'est réjoui le CNOSF, représenté lors de cette réunion par son président Denis Masseglia (photo), dans un communiqué de presse. Le CNOSF a accueilli avec bienveillance la création du "Pass sport" « une proposition portée par le mouvement sportif depuis plusieurs mois comme un outil pérenne de soutien au secteur associatif fédéré. » La création d'un fonds de compensation des pertes de billetterie d'un montant de 110 millions d'euros pour venir en aide aux clubs professionnels et aux fédérations organisateurs d'évènements a également été saluée. « Les représentants du mouvement sportif ont tenu à réaffirmer le rôle fondamental du sport en matière de santé publique et de lien social. C'est notamment à ce titre qu'ils ont défendu le retour prioritaire du sport pour les mineurs dans les clubs dès que la situation sanitaire le permettra, souhaite que



Jean-Jacques LOZACH

Sénateur de la Creuse et Conseiller Départemental de Bourgneuf

<https://www.jjlozach.fr>

le Président de la République a partagé. Le Mouvement sportif a affirmé qu'il était prêt à travailler avec le Ministère de la Santé, le Ministère des Sports et les autorités sanitaires pour mettre en place des protocoles sanitaires renforcés afin de permettre cette reprise en limitant au maximum les brassages et en tenant compte des contraintes supplémentaires concernant la pratique en intérieur. »

La création du "Pass Sport" a également satisfait Régis Juanico, député de la Loire et co-président du groupe de travail sur les JOP de Paris 2024, et Jean-Jacques Lozach, Sénateur de la Creuse et rapporteur pour avis du budget des sports : « *C'est un dispositif que nous continuons à défendre, convaincus qu'il enrichirait les stratégies participant à la diversification, à l'élargissement des formes d'actions sportives, et contribuerait à construire l'héritage olympique des Jeux de Paris 2024* ». Cependant, ils avertissent : « *Nous sommes convaincus que ce soutien aux dépenses sportives des familles doit intervenir dès le premier trimestre 2021, afin d'accompagner la reprise des activités en clubs bien avant la rentrée de septembre 2021. Or, nous constatons qu'à ce stade, aucun financement n'est envisagé dans les budgets pour 2021. Par ailleurs, la problématique du montant financier alloué chaque année au "Pass Sport demeure" ; l'exercice évoque un budget de 100 millions d'euros par an sans en préciser ni la cible, ni le nombre de jeunes concernés. Compte tenu de l'urgence liée à la crise sanitaire et de l'état de détresse dans laquelle se trouvent sport professionnel et amateur, ce nouvel outil doit constituer un instrument majeur de démocratisation de la pratique sportive. Nous souhaitons que le Gouvernement en saisisse les parlementaires dans les meilleurs délais et qu'il fasse tout pour favoriser la traduction législative que commande sa nécessaire application. »*

Michel Savin, Sénateur de l'Isère et président du groupe d'études pratiques sportives et grands événements sportifs n'a pas caché sa déception. « *Le sport mérite mieux !* », a-t-il déclaré. « *Une nouvelle fois, il y a les annonces, et la réalité des chiffres qui ne sont pas à la hauteur des besoins du monde sportif amateur comme professionnel. Comment peut-on se satisfaire d'annonces dont une partie a déjà été actée et inscrite dans les projets de loi de financement de la sécurité sociale et de finances rectificatives pour 2020 ? Sur les 400 millions d'euros mis en avant, plus de 200M€ sont annoncés depuis plusieurs semaines et ont d'ores et déjà été adoptés par le Parlement : le fonds de compensation pour les billetteries et l'exonération de charges pour les clubs sportifs professionnels d'octobre à décembre. Les nouvelles mesures, qui s'élèvent à moins de 200 millions d'euros dont 100 millions d'euros pour le développement d'un "Pass'Sport". C'est une excellente nouvelle, qui n'est malheureusement pas financée à ce jour, et qui devra se traduire par une hausse de 12,5% du budget Sport pour 2021, hausse à laquelle le Gouvernement s'est toujours opposé. La reconduction du fonds d'urgence de 15 millions pour 2021 est également non financée, et les 20 millions d'euros pour les pertes de licences des fédérations, qui sont estimées à 376M€ par le CNOSF sont là encore sans financement. »*